



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Délégation à la Mer et au Littoral
Pôle gestion de l'espace littoral et maritime
9 boulevard de Verdun – CS 40424
44616 SAINT-NAZAIRE Cedex

Tél : 02-40-11-77-56 - Courriel : ddtm-dml-gelm@loire-atlantique.gouv.fr

Pour les correspondances par mail : indiquer dans l'objet [pêcherie] suivi de votre [nom], [prénom] et [commune de la pêcherie]

**DEMANDE D'INSTALLATION DE PÊCHERIE
SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Références réglementaires :

- Code général de la propriété des personnes publiques : articles L.2122-1 à L.2122-4, L.2125-1,3,4,5,6, et R.2122-1 à R.2122-8.
Extrait article L.2122-1 : « Nul ne peut, sans disposer d'un titre l'y habilitant, occuper une dépendance du domaine public d'une personne publique mentionnée à l'article L. 1 ou l'utiliser dans des limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous.... »
Extrait article L.2122-3 : « L'autorisation mentionnée à l'article L. 2122-1 présente un caractère précaire et révocable. »
Extrait article L.2125-1 : « Toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique mentionnée à l'article L. 1 donne lieu au paiement d'une redevance... »

☒ **RENOUVELLEMENT (si autorisation en cours)**

☐ **NOUVELLE DEMANDE**

Votre projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme ? ☐ NON

☒ OUI, laquelle ? ☒ Permis d'aménager ☐ Déclaration préalable

IMPORTANT :

- Le bénéficiaire ne peut céder, transmettre ou sous-louer ses installations
 - Toute exploitation lucrative et/ou commerciale de la pêcherie est strictement interdite
 - L'aménagement devra être conforme au cahier des charges architectural transmis par la DDTM
 - L'occupation au titre de pêcherie relève uniquement de la pêche de loisirs. En conséquence la pêcherie doit obligatoirement être équipée d'un carrelot de pêche
 - Le non-respect de l'une de ces conditions vaudra résiliation de l'autorisation d'occupation temporaire
- (Champs à compléter directement dans le formulaire)

1 Désignation du demandeur

Nom : Morice

Prénom : Laurent

Date de naissance : 23/02/1960

Lieu de naissance : Saint Michel Chef Chef

Association/collectivité :

Référence Immatriculation RCS ou N° SIRET :

Adresse (siège social ou domicile pour les particuliers) :

10 Bis Route de la Rogère, 44210 Pornic

N° Téléphone :

N° Portable : 06 07 10 22 52

Courriel : stephanefavreau@orange.fr

Adresse n°2 (conjoint, personne de confiance...) :

Numéro de téléphone n°2 (conjoint, personne de confiance...) :

Adresse mail n°2 (conjoint, personne de confiance...) :

2 Descriptif pêcheurie

Numéro : lieu-dit :

Surface Plateforme : dont cabane :

Passerelle d'accès : longueur ml largeur ml

Nombre de contreventements :

Présence d'une échelle : OUI ☐ NON ☒

Commentaires :

Demande de renouvellement de l'AOT pour la pecherie 59. Rénovation et d'extension de la pecherie existante - Pecherie Actuelle: Plateforme 14,3m2, cabane 9m2 - ponton existant conservé (en 2 parties), ajout d'un morceau de ponton 3ml pour raccordement sécurisé de l'existant.

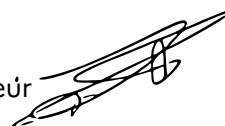
3 Engagement du demandeur

☒ Je m'engage à ne pas porter atteinte, sous quelque forme que ce soit, à l'état naturel du Domaine Public Maritime naturel.

☒ Je m'engage à respecter le cahier des prescriptions architecturales et à ne pas porter atteinte à la sécurité des usagers du domaine public maritime.

Date

Signature du demandeur



4 Documents à fournir OBLIGATOIREMENT pour l'instruction

- Un plan de situation / localisation
- Un plan/photo descriptif du projet et conforme au cahier des prescriptions architecturales
- Le plan détaillé et côté de la construction ou du projet de construction
- La fiche simplifiée d'évaluation Natura 2000 (pour toute occupation située dans un site ou à proximité d'un site Natura 2000)
- La présente demande datée et signée avec l'engagement du demandeur (paragraphe 4 ci-dessus) daté et signé

La signature de la présente demande vaut engagement à payer la redevance domaniale correspondante à l'occupation du domaine public maritime par le demandeur.

A :

Le :

Signature du demandeur :

